



M-3 - JUILLET 2021

# MILLAS

et VOUS

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MILLAS



## Les miroirs des lacs de Millas

La parenthèse  
enchantée

# LE MOT DU MAIRE

Jacques GARSAU



Depuis le 19 mai, jour après jour, la vie « d'avant » la pandémie reprend.

La réouverture des magasins, des cafés et des restaurants, même avec des conditions encore restrictives, a redonné confiance en l'avenir. Nos commerces ont retrouvé leur activité, les bars et restaurants du village vous accueillent, les activités sportives et culturelles recommencent peu à peu, la vie a enfin repris son cours « presque » normal. Mais avec l'apparition du nouveau variant Delta, on parle déjà de la cinquième vague bien entamée au-delà nos frontières. La situation sanitaire reste donc fragile et la vaccination semble être la meilleure solution. Grâce à la collaboration des ARS, des professionnels de santé de la Ville et des bénévoles, la municipalité a pratiqué plus de 700 vaccinations... Un grand merci à cette équipe qui, rassemblée, a permis à certains de nos concitoyens de bénéficier soit du vaccin MODERNA, soit du vaccin PFIZER.

Il y a plus de 365 jours, le 3 juillet 2020, en plein milieu de la crise sanitaire, nous arrivions à la gouvernance... Oui ils sont loin les 100 jours ! Et ceux qui ont été dans l'immobilisme pendant plus de 19 ans, pensent que l'on peut faire en 1 an tout ce qui n'a pas été fait : réorganiser les services, rétablir les finances, éviter la mise sous tutelle et réaliser des projets qui auraient dû être réfléchis bien avant notre arrivée ! Difficile de mettre en place un « plan Marshall » avec du matériel vétuste et hors d'usage (une nouvelle balayeuse a été commandée il y a 3 mois et est en cours de livraison)...

On ne peut pas faire du neuf avec du vieux, ni des miracles avec l'héritage que l'on nous a laissé.

Que l'on ne me dise pas que rien n'a changé ! Rome ne s'est pas faite en un jour !

La maison de santé est sur les rails, et le projet bien avancé, nous travaillons avec acharnement avec les services de l'état, des ARS, la CPAM, la CAF afin que ce projet voit le jour le plus rapidement possible, un appel à candidature pour de nouveaux médecins a été lancé sur l'ensemble du territoire français et même jusqu'à Barcelone ! Dans ce domaine, il n'y a pas de concurrence entre villages, sinon de la complémentarité.

Quant à la sécurité, d'ici la fin de l'année, la police municipale sera une nouvelle fois renforcée avec l'embauche d'un Policier Municipal et de plusieurs Agents de Sécurité de la Voie Publique (ASVP).

Aucune fissure dans le groupe majoritaire, bien au contraire, un esprit d'engagement autour d'un même projet : le bien-être des Millassoises et des Millassoises.

Laissons les agents de la commune travailler et faire leurs preuves, et quand l'un d'eux propose un entretien à des élus, est-ce une agression ? Une manœuvre d'intimidation ? Une mise en péril de la démocratie ? Ou simplement une proposition de transparence !

Je terminerai par l'actualité démocratique. Le 27 juin, vous avez élu vos conseillers départementaux et m'avez fait l'honneur avec Armelle Revel-Fourcade (maire de Le Soler) de représenter le Canton Vallée de la Têt. Ces représentants sont essentiels au fonctionnement démocratique de notre pays. Les conseillers départementaux ont par exemple la compétence du social, des collèges, des routes. Les domaines dans lesquels nous intervenons sont essentiels pour les zones rurales comme la nôtre. Ils soutiennent à la fois les personnes, les associations, les municipalités et les territoires.

Avec mon équipe, je vous assure de mon entier dévouement,  
Bien cordialement,

Jacques GARSAU,  
Maire de Millas

Conseiller Départemental Canton « Vallée de la Têt »

www.mairie-millas.fr



## MILLAS, PARENTHÈSE ENCHANTÉE

**Idéalement située au cœur du Riberal, au carrefour des Aspres et de la Vallée de la Têt, Millas offre au visiteur l'authenticité de son âme paysanne, enracinée dans un terroir méditerranéen de vignes, d'oliviers, de maraîchages et de vergers.**

L'église paroissiale romane Sainte Eulalie abrite un magnifique retable en triptyque recouvert de feuille d'or et une splendide tribune en bois du XV<sup>e</sup> siècle, présentant une cinquantaine d'effigies pittoresques représentant les donateurs du village. Le trésor, logé sur la tribune, permet de découvrir 5 tableaux du XV<sup>e</sup>, 14 tableaux du XVII<sup>e</sup>, de belles pièces d'orfèvreries et même un chef d'œuvre de l'école sévillane. Un peu partout dans le village, des vestiges de remparts et même ceux d'un « château » rural des Rois de Majorque attestent de l'importance historique de Millas.

De l'autre côté de la Têt, une route sinueuse conduit à l'ermitage de Força Réal, construit à l'emplacement d'une ancienne tour de guet majorquine, qui domine la plaine du Roussillon et surveille d'un seul regard Albères et Corbières.

### Havre de fraîcheur

Le fleuve et les ruisseaux ont permis à Millas de se doter de quatre lacs ombragés et tranquilles, ornés de jolis pontons, ouverts aux pêcheurs, aux promeneurs, aux jeux d'enfants, mais aussi à la fête et aux réunions amicales. Ce havre de fraîcheur n'a pas son pareil pour adoucir les nuits d'été et inviter au farniente nonchalant au plus fort du soleil. Pour ceux qui aiment bouger, Millas propose outre son riche circuit « art et patrimoine », une jolie découverte, « vi'a patrimoni », qui ponctue votre déambulation de haltes gourmandes et œnologiques, notamment au domaine de Força Réal. Convivial et bourré de charme, Millas impose la force d'une authenticité sereine.

### Un lieu convivial

Dorénavant, on peut se restaurer grâce au Food Truck L'ENCAS D'ACQUI où deux charmantes dames nous présentent tout au long de la saison estivale leur savoir-faire de restauration rapide, Burger Maison au choix, steak de bœuf frais et de qualité, frites épluchées et cuites sur place, desserts maison, et tout autres produits frais et gourmands, les ventes sont à emporter ou repas pris sur place. L'accueil est des plus sympathiques. Toutes commandes et réservations peuvent se faire au 06 10 62 05 25.

Pendant ce temps, les enfants mélangent cris et rires au FUNNY PARC ADVENTURE,

destiné aux 4 à 12 ans, animé par un jeune couple à votre écoute tout au long de ces longues journées d'été. Vous pouvez également réserver pour les anniversaires de vos bambins au 06 30 95 48 95. Tout est mis en œuvre pour le bien-être des enfants et de leurs parents.

Vous y trouverez des jeux gonflables, une structure Jump Room en filets suspendus, tyrolienne.

Des espaces pique-nique sont aménagés, bancs, tables, barbecue à l'ombre des pins, pour passer un agréable moment en famille, ou entre amis !

Prochainement, il vous sera également proposé un parcours santé.

Certains soirs, les lacs seront animés par des concerts. La quiétude des riverains sera bien sûr respectée.

La baignade est interdite pour des raisons de sécurité.

C'est aussi un paradis pour les pêcheurs, la pêche y est réglementée... Le côté magique de la pêche satisfait chacun d'entre nous, les contemplatifs, les compétiteurs, les minutieux, les sportifs et les cérébraux, libre à chacun de pratiquer sa technique.

Bel été autour de nos lacs !



## PATRIMOINE

### FORÇA RÉAL, la Force royale

Força Réal est indubitablement l'icône identitaire du Riberal sur lequel il veille triplement comme montagne, comme référent spirituel et comme témoin historique.

A 507 mètres d'altitude, sur son piton rocheux, l'ermitage de Força-Réal a pignon sur la mer ourlée de plages, la ligne bleue des Albères, l'opulente vallée de la Têt, les Corbières et même, juste en pivotant, sur le Madres et le Canigou.

Un véritable phare minéral hissé sur l'océan vert et bleu de la plaine.

Le relais de télévision disgracieux qui le jouxte, installé à la place de l'ancienne tour de guet, ne parvient pas à détruire la merveilleuse harmonie des lieux.

En 1258, le traité de Corbeil fixe la frontière entre la Catalogne et l'Occitanie, matérialisée par les Corbières. Très vite se construit ici une tour à signaux et un petit fort, indispensables notamment aux Rois de Majorque menacés à la fois au sud et au nord, pour assurer la surveillance du territoire. Après leur chute, le château perd en importance et sera détruit par les Français après le traité des Pyrénées et l'annexion, soit en 1693.

En 1708, l'ermitage nouvellement bâti est consacré par le curé de Millas et la tour alors intacte sert même de conjurador (clocher d'où le prêtre en appelle aux éléments) jusqu'à la Révolution.

Une fois la tempête révolutionnaire passée et la volonté d'éradication du religieux disparue, la Restauration permet aux communes de Millas, Corneilla-la-rivière et Montner d'utiliser leur ermitage, haut-lieu de procession et de fêtes, une tradition encore ancrée.

Le lieu est tout simplement magique et mérite bien une petite ascension, même s'il est parfaitement accessible en voiture.



## BRÈVES

### Un court métrage à Força Réal

Alex Guénot, divorcé, a l'habitude d'emmener sa jeune fille Anaïs, 15 ans 1/2, en vacances dans les Pyrénées-Orientales.

Près de Perpignan, il loue chaque année un pavillon avec jardin et piscine depuis que sa fille a 11 ans. Celle-ci est contente car, danseuse, elle a de l'espace pour s'entraîner. Le père et la fille sont restés très proches malgré la séparation, et passent leur temps dans la bonne humeur et les facéties de l'un ou de l'autre.

Pour une visite à l'Ermitage Força Réal, situé à 500 mètres d'altitude, Alex emmène sa fille en voiture.



En voulant montrer différents sommets et sites des environs, il conduit approximativement, et la voiture quitte la route avant un virage, s'écroule dans un petit ravin et vient percuter un arbre. Seulement, c'est du côté du passager, et Anaïs décède.

Dès lors, abattu par le chagrin, la culpabilité, et ne faisant pas le deuil, Alex croit toujours voir sa fille avec lui, quand elle a 15 ou 11 ans. Un soir, il part à pied faire un

pèlerinage à l'Ermitage en l'honneur de sa fille.

Arrivé sur l'esplanade, il croit voir Anaïs à 15 ans venir vers lui, et elle-même à 11 ans, danser sous le soleil couchant.

## Comité d'Animations Culturelles

### Perspectives Animations été 2021

#### 21 JUIN : FÊTE DE LA MUSIQUE

- 18h30 au lac : Groupe Rumba Coumo et groupe band it & gang.
- 20h30 : Concert imitateur Johnny HALLYDAY made in rock'n'roll sur l'allée Barbusse.
- 20h30 : Violons à l'église. Crazy sist.

#### 23 JUIN À 20H30

#### FOCS I FIESTAS DE LA SANT JOAN

- Arrivée de la flamme 19h48 au milieu de la place.
- Lecture Message de la flamme du Canigou -Suivi des Feux symboliques : Petit brasier allumé par la torche.
- Lecture du message.
- Concert hommage avec le groupe CANTEM JORDI à JORDI BARRE qui aurait eu 100 ans, (sans buvette)
- Pas de feu d'artifice.

#### DIMANCHE 11 JUILLET

#### VIDE-GRENIER ASSOCIATION ESPOIR

#### 14 JUILLET : FÊTES DU 14 JUILLET

- Le matin : Défilé cérémonie du 14 juillet avec les Canaillous.
- Le soir au stade Municipal : concert de chansons françaises avec le groupe « LLAM TE FRIGUI », suivi du feu d'artifice.

#### 18 JUILLET DE 8H À 13H

#### MERCAT D'AQUI (marché de produits locaux)

Place de la PROMENADE.

#### 21 JUILLET

#### NUIT DES CONTES

Nuit des contes à la chapelle de Força Réal.

#### 27 JUILLET

#### CINÉMA EN PLEIN AIR

Film à déterminer au parc pour filtrer les spectateurs.

#### 30 JUILLET À 21H30

#### FORÇA RÉAL

FESTIVAL MIL. ESTRELLES.

#### 30 JUILLET

#### SOIRÉE FESTIVE AU MAS CORTY

#### 1<sup>ER</sup>, 15 ET 29 AOÛT DE 8H À 13H

#### MERCAT D'AQUI (marché de produits locaux)

Place de la PROMENADE.

#### DU 5 AU 8 AOÛT

#### FERIA DE MILLAS

- Jeudi 5 : Course la PANORAMIC.
- Vendredi 6 : Soirée festive Domaine Pélissier.
- Samedi 7 APM : Balade de sardanes.
- Dimanche 8 : Messe à 9H30 en catalan avec les deux colles gegantera (colle de Perpinya et de Thuir) qui seront accompagnées par les musiciens ELS CLAIRANENCS.

#### 21 AOÛT

#### CENTENAIRE USM RUGBY

#### 24 AOÛT

#### CINÉMA EN PLEIN AIR

Film à déterminer au parc pour filtrer les spectateurs.

#### SAMEDI 11 SEPTEMBRE

#### FORUM DES ASSOCIATIONS

#### DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

#### DIADA CATALANE AUX LACS DE MILLAS

#### 18 ET 19 SEPTEMBRE

#### JOURNÉES DU PATRIMOINE ...

Trésor de l'église + rempart...

# BUDGET MUNICIPAL



## FINANCES

### Restructuration de la dette de la commune

L'encours de la dette de Millas au 31 décembre 2020 est de 9,950 M€ pour la commune et de 1,945 M€ pour la Régie des Eaux, soit 11,895 M€ au total.

Notre capacité d'autofinancement ne nous permet pas de rembourser l'échéance de 1,3 M€ en juillet 2021 et cette situation nous a obligé à entamer des négociations avec notre partenaire financier le Crédit Agricole.

Le schéma de réaménagement de la dette a pour objectif le reprofilage des emprunts à hauteur de 9,8 M€ ; en effet, certains emprunts arrivant à échéance ne sont pas intégrés dans ce reprofilage.

Le ralentissement du rythme d'amortissement et l'harmonisation des remboursements permettent de dégager des marges de manœuvre financières tout en intégrant l'échéance de 1,3 M€.

- Le schéma de réaménagement se décompose en deux étapes :
  - Remboursement par anticipation des échéances en cours 9,8 M€ sur lesquelles sont appliquées des indemnités de remboursement anticipé (IRA) à hauteur de 1 M€
  - Mise en place d'un nouveau financement global de 12,1 M€ (9,8 M€ + 1 M€ IRA + 1,3 M€)

Le nouveau prêt porte sur une durée de 19 ans, au taux fixe de 1,17%.

L'amortissement de la première échéance est décalée au 1<sup>er</sup> janvier 2022, ce qui augmente notre marge de manœuvre pour 2021 et d'assurer les investissements suivants :

- Mise en sécurité de l'éclairage public (10 armoires de commande) et remplacement de 31 candélabres boules (Place Mitterrand, Allée Barbusse, Lotissement du Millénaire).
- Renouvellement du parc informatique obsolète
- Mise en place d'une chaudière autonome à l'école maternelle de puissance adaptée
- Aménagement des Lacs
- Socle numérique école primaire
- Columbarium, puits de dispersion et colonne de mémoire au cimetière

La marge d'autofinancement est également augmentée par les économies budgétaires planifiées. Exemple, l'économie réalisée sur l'éclairage public (estimée à 25 k€) permet de financer à hauteur de 50% le socle numérique de l'école primaire.

Un audit financier de la commune a été réalisé en avril 2021, mais la crise sanitaire ne nous a pas permis de faire la présentation publique que nous programmerons pour la rentrée.

Il ressort de cet audit financier, que la renégociation de la dette est incontournable mais surtout que pour la réalisation de nos investissements futurs structurants, il est indispensable de trouver des sources de financement au travers des aides diverses qu'il faudra solliciter.

A ce jour, l'augmentation de la fiscalité locale n'est pas envisagée.

# RÉGIE DES EAUX

## Rencontre

Nous avons rencontré VEOLIA le 11 mai 2021 pour faire une revue de contrat de leurs prestations Eau Potable & Eaux Usées.

Les deux schémas ci-dessous donnent les chiffres clés de l'exploitation. Compte tenu de l'ancienneté de l'installation (2010), VEOLIA prépare un programme d'investissement pour le remplacement des équipements sensibles ou obsolètes (Pièces de rechange inexistantes) afin de pouvoir préparer le programme d'investissements pour les prochaines années.

Il est à noter qu'une visite technique des installations a été faite en amont de cette réunion et que la prestation globale de VEOLIA est de très bonne qualité (maintenance, propreté, tenue des installations) encadrée par l'équipe technique de la Régie des Eaux.



**Nouveauté :** Dans le cadre de la suppression des bureaux des Finances Publiques, il sera possible à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021, de régler vos factures de la Régie des Eaux au bureau de tabac en présentant votre facture sur laquelle un QRCode est imprimé. La Régie des Eaux se tient à votre disposition pour clarifier ce point. Le règlement par chèque restera disponible.

## BRÈVES

### EFFONDREMENT CHAUSSÉE RUE DES OLIVIERS

Le 17 juin 2021, la municipalité a procédé en présence des représentants du département à une expertise de l'effondrement de la chaussée rue de l'Olivier.

En effet, depuis de nombreuses années, malgré une intervention réalisée voilà une dizaine d'années, la situation ne cesse de se détériorer.

L'expertise réalisée a permis de mettre en évidence le ruissellement profond (1,5m environ) des eaux vives sur ce secteur.

Il a été identifié un manque de drainage profond ainsi que la non mise en œuvre de film d'étanchéité pour éviter la purge des matériaux fins.

Au regard de l'importance des travaux à réaliser, nous attendons le rapport des représentants du département pour établir un cahier des charges et une enveloppe budgétaire.

Un programme pluriannuel sera établi pour remédier à cette dégradation. Sans attendre la réfection globale de la chaussée, une intervention à minima sera réalisée pour permettre aux usagers une circulation normale sur ce secteur.



# URBANISME

## Permis de louer

Mise en place du permis de louer sur le centre ancien à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022

Le principe de mise en place du permis de louer sur le centre ancien de la commune a été voté lors du conseil municipal du 10 juin dans le but de lutter contre les logements insalubres et les marchands de sommeil.

### De quoi s'agit-il ?

Le dispositif du permis de louer est issu de la loi ALUR du 24 mars 2014.

Il s'agit d'une demande d'autorisation préalable de mise en location d'un logement à usage d'habitation principale vide ou meublé sur le périmètre institué par la commune (centre ancien : voir carte ci-dessous)

### Qui doit déposer cette demande ?

C'est au propriétaire du logement (bailleur ou mandataire) de déposer un dossier en Mairie avant la mise en location de son bien en cas de premier bail et à chaque changement de locataire (liste des pièces requises disponible auprès du service urbanisme).

INSTRUCTION DU DOSSIER, DÉLAIS DE RÉPONSE ET VALIDITÉ DE L'AUTORISATION

A réception du dossier complet, le service urbanisme prend contact avec le propriétaire afin d'organiser une visite du bien. Le but de cette visite réalisée par des techniciens est d'évaluer le logement à l'aide d'une grille de critères portant sur la sécurité et la salubrité du bien.

Une commission constituée d'élus et de techniciens examinera les évaluations réalisées et statuera sur les suites à donner.

### La décision prendra l'une des trois formes suivantes :

- Autorisation
- Autorisation sous conditions mentionnant les dysfonctionnements relevés et les travaux préconisés
- Refus avec prescription de travaux à réaliser pour y remédier (une nouvelle demande après travaux devra alors être déposée)



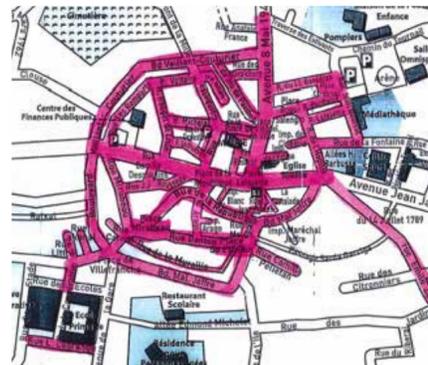
La décision finale sera notifiée au propriétaire au plus tard dans un délai d'un mois à compter de la réception du dossier complet.

Cette autorisation sera valable pendant 2 ans.

### A retenir

Aucun bail ne peut être signé dans le périmètre concerné tant que l'administration n'a pas autorisé la mise en location.

L'absence de déclaration ou d'autorisation n'invalide pas un bail mais expose le propriétaire à des sanctions financières : amende de 5 000 € ; si récidive dans les 3 ans ou location malgré un rejet d'autorisation : amende de 15 000 €.



# SANTÉ PUBLIQUE

## Vaccination COVID

Les centres de vaccination éphémères ont rencontré un franc succès sur la commune avec plus de 700 personnes vaccinées sur les deux sessions. Nous tenons à remercier tous les professionnels médicaux, les pharmaciens, les infirmiers libéraux et les bénévoles de la commune sans qui cette vaccination de proximité n'aurait pu avoir lieu.

## Centre de santé

C'est dans cet esprit de collaboration et d'investissement en santé publique que nous sommes en train de travailler sur le projet du centre de santé.

Le diagnostic territorial et l'audit : Les médecins, les paramédicaux et le CCAS ont opté pour la réalisation d'un centre de santé pluriprofessionnel. Ces porteurs du projet sont convaincus de la pertinence de travailler ensemble pour une meilleure coordination du parcours du patient.

Un recueil d'information a été effectué afin de délimiter le territoire du projet et de faire

remonter les besoins. Un audit a eu lieu auprès des intervenants médicaux et paramédicaux afin d'appréhender les spécificités et les contraintes de chaque profession. Notre réflexion s'articule à présent sur plusieurs thématiques : Salarial des médecins, accès aux soins, continuité des soins, coordination entre les professionnels, santé publique et implication des usagers. Pour obtenir la reconnaissance de statut de centre de santé, le projet doit être validé par les ARS. Cette dernière nous impose d'ailleurs un seul lieu d'implantation.

C'est pourquoi, en parallèle, nous avons réalisé une étude de faisabilité quant à l'emplacement du futur centre avec l'aide d'architectes. Une réunion a eu lieu le 30 juin avec les médecins finalisant le lieu d'emplacement.

Après étude, notre choix de recrutement s'est porté sur des médecins plus jeunes afin que la problématique de désertification médicale ne se reproduise pas dans les cinq ans à venir. Nous avons plusieurs pistes intéressantes à ce sujet.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dans les prochaines semaines sur l'évolution de ce dossier.

# RAPPEL LÉGALITÉ

La commune s'est engagée dans une démarche environnementale forte en abandonnant l'usage des produits phytosanitaires sur les espaces publics.

Progressivement, la végétation reprend ses droits et s'installe sur la commune en particulier sur les trottoirs.

La fauche de ces herbes à un niveau équivalent au désherbage chimique réclamerait une main d'œuvre très importante et un bruit de machine quasi permanent sur la commune, ce qui n'est pas envisageable !

L'herbe ne doit plus être considérée comme mauvaise ou sale, elle fait partie de notre environnement urbain. Notre perception doit évoluer. Cela ne veut pas non plus dire qu'on doit laisser tout faire.

Ainsi, chaque habitant est acteur de l'image de la commune et doit sur son trottoir (au droit de sa propriété) :

- Arracher / faucher les mauvaises herbes, enlever les feuilles, brindilles ou autres issues de sa propriété notamment, les ramasser, les emmener en déchèterie ou les composter.
- Entretien des haies afin d'éviter tout débordement de végétation sur la voie publique.
- Passer un coup de balai, cela ne prend que quelques secondes.
- Ne rien laisser dans le fil d'eau du caniveau.
- Nettoyer les grilles d'eau pluviales en surface.
- Ne pas laisser ses ordures ménagères dans la rue en dehors des horaires autorisés.

Le non-respect des obligations et l'infraction aux règlements municipaux peuvent être sanctionnés.

Ces règles sont issues des mesures générales de salubrité publique.

### Le saviez-vous ?

L'entretien des trottoirs, même s'ils appartiennent au domaine public, relève de chacun et de chacun d'entre nous : désherbage en été ou déneigement en hiver sont donc sous votre responsabilité partagée. Merci de votre compréhension et de votre sens civique.

### Attention :

L'eau de javel, le sel ou encore le vinaigre, parfois conseillés pour désherber le trottoir, sont à proscrire. Ces usages sont en effet nuisibles pour les eaux de surface et souterraine.

## LA FOURRIÈRE AUTOMOBILE

Afin de permettre de limiter certaines gênes à la circulation ou à l'accès à des lieux privés ainsi que le stationnement abusif des véhicules « ventouses », il a été décidé par le conseil municipal de créer une fourrière automobile.

La commune de Millas ne disposant pas des moyens matériels et humains nécessaires à la gestion et l'exploitation d'une fourrière de véhicules, il apparaît que le mode de gestion le plus approprié est la délégation de service public.

Le délégataire, en l'occurrence sera la Société Garage Ille Auto (Renault Ille sur Têt) .

L'objectif est de mettre à la disposition des agents de la police municipale un outil efficace et légal pour solutionner le problème du stationnement gênant ou abusif (qui concerne les véhicules ventouses).

Étant donné que le volume de véhicules en stationnement gênant sur la commune de Millas a augmenté, il était nécessaire de prendre les décisions qui s'imposent, afin d'y mettre fin.

# ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

## INTERVENTIONS DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX



- Tous les mercredis, deux agents assurent le nettoyage de la cour et des alentours de l'école.
- Un agent est chargé du réapprovisionnement des produits d'entretien (papier toilette, essuie-mains, savon) ainsi que du nécessaire pour la désinfection COVID.
- Un agent est affecté tous les mercredis et les vacances scolaires à divers travaux dans les locaux (remise aux normes de l'installation électrique, et petit bricolage nécessaire à l'entretien des classes).
- Le transport de tables, chaises, grilles d'expo, ... est assuré à la demande.

### ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021 POINT FINANCIER

Energie/électricité/télécom	24 500 €
Location et maintenance photocopieurs	4 450 €
Petit matériel et équipement (peinture, matériel électrique...)	6 150 €
Produits entretien	8 250 €
Nettoyage des locaux (personnel communal jusqu'au 31/12/20/entreprise Rovira à compter du 01/01/2021)	77 900 €
Fournitures scolaires (Lacoste, Torcatis ...)	15 700 €
Kits Masques enfants et kits scolaires	3 040 €
Bornes gel/thermomètre	1 000 €
Equipements bâtiments (plomberie, film sécurité, intervention sur volets roulants, porte 2 vantaux)	8 300 €
Acquisition matériel informatique	4 100 €
Equipement de la classe ULIS	2 500 €
Intervenants (catalan)	3 600 €
Sortie fin d'année scolaire	780 €
Subvention	1 500 €
Coût études (écart r/d)	3 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>164 220 €</b>
Soit un budget par enfant de 690 €	



## À TRAVERS NOTRE VILLE

### ■ Domaine Força Réal

#### Histoire de Famille...

Les terres entourant le domaine furent longtemps abandonnées, laissant place à la garrigue et ses délicieuses odeurs de thym, de genêt, de romarin...

**En 1989**, Jean-Paul Henriques par coup de cœur pour ce site et son extraordinaire panorama, décide d'acquiescer ce lieu de 80 ha. Il réhabilite l'endroit en y replantant de la vigne et en rénovant avec respect les vieilles bâtisses du domaine.

**En 1998**, son fils Cyril reprend le flambeau et le domaine devient une histoire de famille. En synergie, millésime après millésime, ils travaillent sur la cohérence des différents terroirs et cépages afin que chaque vin ait sa propre expression.

**En 2017**, sa fille Laura les rejoint à son tour. Le domaine est agréé Bio depuis 2018. L'amour de la terre et du vin, le savoir-faire et la rigueur, les investissements, le suivi œnologique permettent de façonner une gamme de vins d'exception.

## SPORT



### ■ Boxe

Samedi 5 juin à Marseille, Damien FABREGAS effectuait son retour sur le ring après de trop longs mois d'absence.

Damien, champion de France Elite 2018 et 2019, champion d'Europe 2018 et champion du Monde 2019 dans la catégorie des moins de 70 kg faisait son premier combat chez les moins de 75 kg. Pour ce premier combat, il relevait un gros défi car il rencontrait le boxeur de Toulouse, Kevin ALBERTUS, un athlète très expérimenté qui détient dans cette catégorie les titres de champions d'Europe et du Monde. Autant dire que ce combat était très attendu.

Les deux boxeurs disputaient une ceinture pro en 7 reprises de 2 minutes. Enjeu supplémentaire pour les deux boxeurs, une place en équipe de France pour les sélections Monde qui se dérouleront en Autriche fin juillet. Après un combat titanesque, Damien l'a emporté, gagnant la ceinture et se qualifiant pour les Mondes.

Quant à sa partenaire de club, Fanny SERENA, elle s'est inclinée de justesse face à Audrey GUILLAUME de Bordeaux, la championne du Monde en titre.

**Sur la photo, Fanny et Damien entourés de leurs entraîneurs Virginie et Jean-Pierre.**

### ■ PEINTURE USM RUGBY

L'USM Rugby Millas a redonné de l'éclat aux bâtiments à l'approche du centenaire du club prévu le dimanche 22 août. Une action menée conjointement avec la Mairie, les membres du club et l'entreprise LAFFON que nous remercions particulièrement.



### ■ Socle numérique école primaire

La crise sanitaire a entraîné une forte mobilisation des outils numériques lors des périodes de confinement. Dans ce cadre, le plan de relance présenté par le Gouvernement le 3 septembre dernier comporte un important volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement, pour contribuer à porter la généralisation du numérique éducatif et ainsi assurer la continuité pédagogique et administrative au regard de l'expérience de la crise sanitaire de la Covid-19.

Cet appel à projets centré sur le 1<sup>er</sup> degré vise à **réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique** en contribuant à **assurer un égal accès au service public de l'éducation.**

L'ambition de cet appel à projets est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur trois volets essentiels : **l'équipement** des écoles d'un socle numérique de base, **les services et ressources numériques**, objets du présent appel à projets, et **l'accompagnement** à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques qui sera

conduit en partenariat par les services académiques, les équipes éducatives et les collectivités concernées.

Cet appel à projets vise à soutenir la généralisation du numérique éducatif pour l'ensemble des écoles élémentaires qui n'ont pas atteint le socle numérique de base, avec la mise en place d'un référentiel a été discuté avec les États généraux du numérique pour l'Éducation. L'aide de l'État est comprise entre **50% et 70%** selon la nature de la dépense et le montant engagé par la collectivité.

**A travers ce plan de relance unique, nous allons pouvoir équiper toutes les classes de l'école primaire soit 11 tableaux blancs interactifs et également 11 postes de travail (PC) pour la classe soit dans chaque salle de classe.**

Dans le cadre de cet appel à projets, les écoles qui acquièrent un socle numérique de base doivent également s'inscrire dans le volet services et ressources numériques. Ce dernier doit comporter l'accès à des services numériques éducatifs à partir des équipements demandés.

De ce fait, la commune de Millas prendra

en charge l'accès à des ressources numériques pédagogiques.

#### ■ 1. Financement

Dans l'objectif de réduction des inégalités scolaires du plan de relance, la subvention de l'État couvre :

Pour le volet équipement et travaux sur les réseaux informatiques, un taux de subvention différent est appliqué en fonction du montant de la dépense engagée par commune ; ainsi la subvention de l'État sur ce volet couvre :

- 70% de la dépense engagée jusqu'à 200 000 € ;
  - 50% de la dépense engagée entre 200 000 € et 1 000 000 € ;
- Sur ce volet, le montant subventionnable par classe est plafonné à 3 500 €. Pour être éligible, la dépense engagée pour chaque école devra s'élever à minima à 3 500 €.

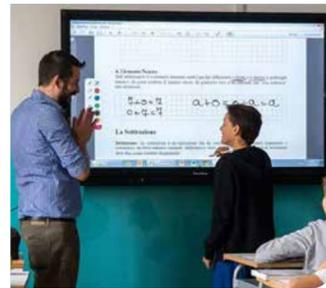
En ce qui concerne la commune de Millas, pour un socle numérique de base à hauteur de 50 000 €, la subvention accordée sera de 26 950 €.

Pour le volet services et ressources numériques, la subvention accordée de 50% nous permet d'investir 500 € avec une prise en charge de 250 €.

#### ■ 2. Planning de réalisation

##### Mise en place pour 2021 :

- **Le 20 janvier 2021, une réunion s'est tenue avec Mr Billes Inspecteur de l'Académie, Mr Person, Mme Cassagne, Mme Bourret afin de convenir de nos besoins numériques.**
- **La période de candidature s'est tenue du 14 janvier au 31 mars 2021.**
- **En juin 2021, notre candidature a été retenue à hauteur de 50 000 € d'investissement.**
- **Juin 2021 : Réception de devis.**
- **Mise en place des équipements le dernier trimestre 2021.**



### ■ Pétanque Club Millassois



Le club de pétanque à Millas a été créé il y a plusieurs dizaines d'années. Il est ouvert tous les après-midis du lundi au samedi de 14h à 20h l'été, et l'hiver jusqu'à 18h.

Ces dernières années, nous avons une évolution importante de licenciés et de nombreuses personnes prennent la carte membre.

Pour cette année, nous avons **45 licenciés dont une féminine et une quarantaine de cartes membres** et pour la prochaine année, nous pensons avoir une dizaine de licenciés supplémentaires.

**En coupe des clubs, nous avons engagé 5 équipes ; c'est la première année que nous avons autant de participants. 1 en 3<sup>ème</sup> division, 2 en 4<sup>ème</sup> division et 2 en vétérans.**

Le comité de pétanque du département nous faisant confiance, on s'est vu attribuer l'organisation des emblèmes sur le secteur de Thuir, ce concours s'est déroulé le 5 juin 2021.

**81 triplettes se sont affrontées toute la journée pour être parmi les 11 équipes qualifiées.**

Nous avons engagé 8 équipes de Millas, 2 sont parvenues à se qualifier et sont allées à Cabestany pour les finales départementales. L'équipe composée de TRAVER Jean Philippe, TRAVER Philippe et de IGLESIAS Jonathan est arrivée jusqu'en 16<sup>ème</sup> de finale.

**Merci à ces équipes d'avoir représenté le club et de porter haut nos couleurs.**

Le 4 juin avait lieu les qualifications pour promotions. 2 équipes de Millas se sont qualifiées, bravo à elles.

Le club de Millas organisera au mois de juillet une rencontre avec US Millas pour une journée de pétanque ouverte à tous les Millassois avec la remise d'un bouclier à la meilleure équipe de rugby. Nous organiserons également le concours de la fêria le 7 août après-midi ouvert à tout le monde pour faire connaître et découvrir ce sport, le tout dans le but de passer un bel après midi.

### COMPOSITION DU BUREAU 2021

<b>PRÉSIDENT</b>	RENART Armand		
<b>VICE-PRÉSIDENT</b>	MÉDINA Raphael		
<b>SECRÉTAIRE</b>	FRANC Laurent		
<b>VICE-SECRÉTAIRE</b>	SANZ Frédéric		
<b>TRÉSORIER</b>	TONNELIER Jacky		
<b>VICE-TRÉSORIER</b>	SANZ Xavier		
<b>MEMBRES ACTIFS</b>	NARAJO Francis	MÉDINA Jean	AYALA José

### Lettre opposition

« Ces textes sont écrits sous la responsabilité de leurs auteurs »

#### Ils sont loin, les 100 jours...

Où sont passées les promesses de campagne de Monsieur le Maire devant être lancées dans les 100 premiers jours du mandat ?

- qui du « Plan Marshall » de la **propreté** ? Certaines de nos rues sont encore plus sales. Aucune solution miracle n'a été apportée malgré la réorganisation annoncée des services (le personnel des services techniques fait quant à lui de son mieux, avec les moyens du bord)

- et la **sécurité**... où sont passés les renforts tant attendus ? Création de poste non aboutie, démission inopinée, « transfert » de poste inexplicable...

- le projet « phare » de **Maison de santé** paraît abandonné ; la municipalité de Néfach avance pourtant à grands pas et semble avoir obtenu les agréments nécessaires pour une Maison de santé qui couvrirait le territoire de Millas...

Par contre, certaines « nouveautés », qui n'avaient jamais été évoquées, frapperont notre patrimoine : le projet de vente de la Maison de retraite, pourtant bénéficiaire ; le projet de vente, à Força Réal, de la parcelle sur laquelle est située l'antenne...

Nous avons un sentiment d'opacité sur certaines actions. Et l'unité de façade du groupe majoritaire semble, vue de près, se fissurer (démission récente d'un élu, désaccord ouvert d'une élue avec le Maire).

Lors de la réunion du conseil municipal du 10 juin dernier, un agent de la commune (dont les missions restent à ce jour encore floues), accompagné d'une dizaine de personnes, la plupart étrangères à Millas, ont perturbé la séance. Manœuvre d'intimidation envers les élus d'opposition qui avaient posé une question sur son profil de poste ? C'est la porte ouverte à toute forme de pression et donc de mise en péril de la démocratie. Devant l'absence de réaction de Monsieur le Maire, qui n'a su assurer le rôle de police auquel il est tenu, nous avons saisi Monsieur le Préfet.

**Paroles de l'opposition réunie : l'union fait la force !** Régis Bienaimé, Joseph Noguera, Laurence Noguera, Daniel Pinell, Cécile Quintus, Sylvie Vidal

**Nous sommes à votre écoute et à votre disposition ; n'hésitez pas à nous solliciter. Passez un bel été !**

# NUMÉROS UTILES



## SERVICES MAIRIE

**ACCUEIL - ÉTAT CIVIL - POPULATION**  
04 68 57 35 03

**URBANISME**  
04 68 57 40 04

**ÉLECTIONS**  
04 68 57 40 08

**RÉGIE DES EAUX**  
04 68 57 40 06

**CENTRE COMMUNAL  
D' ACTIONS SOCIALES (C.C.A.S.)**  
04 68 57 40 33

**POLICE MUNICIPALE**  
04 68 57 40 31

**SERVICES TECHNIQUES**  
06 08 82 95 35

**ASSOCIATION D'AIDES MÉNAGÈRES  
« VIVRE ET SOURIRE »**  
04 68 57 40 00

## SERVICES COMMUNAUTAIRES COLLECTE DES DÉCHETS

**ORDURES MÉNAGÈRES**  
04 68 50 05 25

**DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE  
(ILLE-SUR-TÊT)**  
06 30 67 49 60

**OBJETS ENCOMBRANTS (MONSTRES)**  
04 68 57 35 03

**CAISSONS JAUNES,  
ÉVACUATION DES DÉCHETS VERTS**  
06 08 82 95 35

## SERVICE FUNÉRAIRE

06 60 05 29 53

## CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

**ESPACE FRANÇOIS MITTERRAND**  
04 68 57 35 18

## GENDARMERIE

04 68 57 10 20

## GROUPES SCOLAIRES

**CRÈCHE - HALTE GARDERIE**  
04 68 35 21 78

**ÉCOLE MATERNELLE**  
04 68 57 35 20

**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE**  
04 68 57 35 34

**COLLÈGE CHRISTIAN BOURQUIN**  
04 68 84 63 70

**CENTRE DE LOISIRS**  
04 68 57 32 49

**MÉDIATHÈQUE**  
04 68 57 81 97

**Mairie**  
Place de l'Hôtel de Ville - B.P. 33  
Tél. 04 68 57 35 03 - Fax. 04 68 57 33 16

[www.mairie-millas.fr](http://www.mairie-millas.fr)

## LISTE NAISSANCES

Né.e le	Prénoms	Nom	Lieu de naissance
21/02/2021	Oden, Franck, Christian, Denys	CHENEVARD	PERPIGNAN
22/02/2021	Ilan, Anre, Rouan-Ramon	CARGOL	PERPIGNAN
24/02/2021	Timéo	COSTAS RESCH	PERPIGNAN
15/03/2021	Taïna, Pilara, Annie	GARCIES	PERPIGNAN
18/03/2021	Xavi	LOPEZ	PERPIGNAN
25/03/2021	Giulia	MAHIOUF	PERPIGNAN
06/04/2021	Gabin, Benjamin, Dominique	CASAMITJANA	PERPIGNAN
08/04/2021	Jena, Aliyah	LEGER	PERPIGNAN
11/04/2021	Noah, Jean, Emmanuel, Joël	REY	PERPIGNAN
14/04/2021	Mathis, Raphaël, Charles	ZUILI	PERPIGNAN
14/04/2021	Tim, Jack	SIMON	PERPIGNAN
23/04/2021	Louise, Éléa, Mia	TUBAU	PERPIGNAN
28/04/2021	Maëly	BARBE	PERPIGNAN
29/04/2021	Isaac, David, Tuesman	GARCES TERAN	PERPIGNAN
06/05/2021	Natanaël, Abraham	CARGOL	PERPIGNAN
23/05/2021	Anna	MOLINA	PERPIGNAN
07/06/2021	Simina, Maria	NITU	PERPIGNAN

## LISTE MARIAGES

Nom / Prénoms	Date du mariage
VICENTE Rémi avec Marion, Clémentine, Julie PELLEGRINELLI	06/03/2021
ALUM Johnny avec Jessica BAPTISTE	13/03/2021
NOGUERA Stéphane, Alphonse, François avec Amélie Anne-Cécile BONDIEU	05/06/2021
COGOINI Tito avec Andrée Nievès CAZORLA	11/06/2021

## LISTE DÉCÈS

Nom / Prénoms	Date de décès
OLIVE Lucienne, Thérèse, Joséphine veuve de BROTONS Jean-Baptiste	21/02/2021 - MILLAS
VINOURE Gabriel, Albert époux de Lucienne Germaine THOMAS	27/02/2021 - MILLAS
CODINA Gisèle, Angèle, Marie épouse de Eudaldo, Gabriel SERRA	27/02/2021 - MILLAS
BERNAT André, Joseph	07/03/2021 - PERPIGNAN
ALONSO Martial, Denis	08/03/2021 - MILLAS
NOGUERA Alphonse époux de Augustine PEDROSA	09/03/2021 - MILLAS
NARVAEZ Lucas, Alexis, Valentin	13/03/2021 - MILLAS
VILLE Baptiste, Jean, Paul veuf de Jeanne VILLE	13/03/2021 - CABESTANY
COT Noël, Antoine, François veuf de FOUGA Rollande	14/03/2021 - MILLAS
ORIOU Micaela, Josefa, Marcelina veuve de Raphaël ARNAIN	25/03/2021 - MILLAS
VANDOMME Michèle, Marthe, Cornélie épouse de Jean, Marie, Christian DOLPHEN	28/03/2021 - PERPIGNAN
PIAZZA Denise veuve de Lucien Jean NOUYOU	12/04/2021 - MILLAS
SERRE Maurice, Auguste, Louis	14/04/2021 - PERPIGNAN
SOLLERET Jérôme	24/04/2021 - MILLAS
DUVILLÉ Jacqueline Blanche	28/04/2021 - MILLAS
CROIGNY Irène Fernande Marie épouse de Jean Paul Baptiste FAUCONNET	02/05/2021 - MILLAS
FERNANDEZ Maria, Esther veuve de Serge Jean-Pierre BENITO	11/05/2021 - MILLAS
CATHARY Josette, Noëlle veuve de Mario CISAMOLO	12/05/2021 - MILLAS
PAREIRA FRAGOSO José, Inacio	18/05/2021 - PERPIGNAN
BUREAU André Louis époux de Nuria DESTARD SUBIRANA	20/05/2021 - MILLAS
PEDROSA MARTIN Maria veuve de Francisco BELTRAN QUIRANTES	25/05/2021 - MILLAS
VASQUEZ LOSADA Anunciacion veuve de Dalmiro SILVA ALVAREZ	12/06/2021 - MILLAS

